

## **Avis adopté**

Séance plénière du 28 juin 2023

### *Pour une économie servicielle sociale et soutenable : de la propriété à l'usage*

#### **Déclaration des groupes Associations et CFDT**

Pour nos deux groupes, Associations et CFDT, réussir une transition écologique socialement juste et responsable, nous oblige à repenser nos modes de production et de consommation. Pour y arriver, il nous faut sortir d'une logique de volume et, dès la conception des produits, intégrer des critères de durabilité et de réemploi.

Pour cela, il faut analyser leur cycle de vie, tout en évaluant leur bilan carbone et leur empreinte matière. Il convient également de développer une économie circulaire favorisant le réemploi, la réparation des biens et la durabilité des produits.

Parallèlement, pour répondre à une démarche de nécessaire sobriété, il nous faudra, comme nous y invite l'avis, repenser nos modes de consommation et passer pour partie, de la propriété à l'usage, en développant une économie servicielle sociale et soutenable.

Parce que les travailleuses et les travailleurs sont au centre de ces transformations, il est nécessaire de les associer le plus en amont possible aux changements organisationnels induits par ce nouveau mode de production. Cela implique, comme indiqué dans l'avis, « un dialogue social renouvelé, pour négocier avec les partenaires sociaux des accords à partir d'un diagnostic partagé, d'un choix de priorités, notamment autour de la formation, du partage de la valeur ajoutée, de la gestion du changement ainsi que de l'organisation du travail. »

De même, alors que ce modèle économique peut présenter des risques pour les consommateurs, en les entraînant par exemple vers la spirale du surendettement et du profilage numérique de leurs modes de vie, il est nécessaire, comme indiqué dans l'avis, de prendre en compte leurs intérêts en garantissant une qualité de service, une sécurité accrue de leurs données personnelles, une transparence et un droit effectif au désengagement.

Si ce modèle économique n'est pas nouveau, il reste encore embryonnaire et souvent limité à la sphère des entreprises. La production d'usage demande plus d'interactions, de proximité, de coopération entre les différentes étapes de la production, entre les entreprises d'une même filière ou d'un même territoire ainsi qu'un meilleur partage de la valeur. Il nous faut donc encourager le développement d'écosystèmes favorables.

C'est pourquoi, il nous semble indispensable de « favoriser l'émergence d'une économie servicielle associative, mutualiste et coopérative afin de favoriser, en plus des logiques marchandes que ce modèle économique peut créer, des espaces de coopération et d'entraide désintéressés ». Enfin, nos groupes des Associations et de la CFDT estiment que les pouvoirs publics ont un rôle majeur à jouer pour le développement de cet écosystème.

C'est pourquoi, nous soutenons la mise en place d'un comité des parties prenantes et l'utilisation de la commande publique comme accélérateur de l'économie servicielle, en veillant toutefois au respect du cahier des charges et à l'effectivité d'un effet mesurable sur la transition environnementale.

Nos groupes ont voté cet avis.